République Française
Département
Ille-et-vilaine
Arrondissement
Fougères-Vitré

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DE LA COMMUNE DE PARIGNÉ

Envoyé en préfecture le 05/06/2026
Reçu en préfecture le 09/06/2026
Publié le
ID : 035-213502156-20260605-086_05062026-DE

RÉUNION DU 5 JUIN 2026

L'an deux mille vingt six, le cinq juin à dix huit heures, les membres du Conseil Municipal de la commune de Parigné proclamés par le bureau électoral à la suite des opérations de vote du 15 mars 2026, se sont réunis dans la salle de la mairie de Parigné sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire conformément aux articles L.2121-10, L.2121-11 et L.2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Date de convocation	28/05/2026
Date d'affichage	28/05/2026

ordre CM	Nom	Prénom	Présent(e)	Absent(e)	Excusé(e)	Pouvoir
1	GUILLARD	Hervé	x			
2	CHÉREL	Marie-Reine	x			
3	LE GAL	Christophe	x			
4	ADELISSE	Audrey	x			
5	ROYER	Sébastien	x			
6	LE BLANC	Philippe	x			
7	HERVE	Hubert		x		
8	MONNET	Philippe	x			
9	CADOUX	Erwan	x			
10	CHEMINANT	Valérie	x			
11	GROUS	Laëtitia	x			
12	SÉMERIL	Béatrice	x			
13	HARDY	Grégory	x			
14	DELAUNAY	Anne-Sophie		x		
15	MOREL	Aurélie	x			

Nombre de membres en exercice	15
Nombre de membres présents	13

086 - SENATORIALES : ELECTION DES DÉLÉGUÉS ET SUPPLÉANTS

Envoyé en préfecture le 05/06/2026
Reçu en préfecture le 09/06/2026
Publié le
ID : 035-213502156-20260605-086_05062026-DE

Le conseil municipal s'est réuni en l'hôtel de ville, le 5 juin 2026 à 18 heures

Vu le décret no 2026-301 du 21 avril 2026 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs,

Vu la circulaire du ministère de l'Intérieur NOR : INTP2611651C relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants et établissement du tableau des électeurs sénatoriaux,

a) Composition du bureau électoral

M. le Maire indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et des deux membres présents les plus jeunes, il s'agit de :

M Christophe LE GAL, Mme Marie-Reine CHEREL, Mme Audrey ADELISSE, Mme Aurélie MOREL

La présidence du bureau est assurée par le maire.

b) Les listes déposées et enregistrées :

Composition des listes :

Liste A Mme CHEREL :

civilité	Nom patronymique ou d'usage	Nom de naissance	Prénom	délégué
Madame	CHÉREL	*BUCHARD*	Marie-Reine	Déléguée titulaire
Monsieur	MONNET	MONNET	Philippe	Délégué titulaire
Madame	ADELISSE	VIVIER	Audrey	Déléguée titulaire
Monsieur	LE BLANC		Philippe	Délégué suppléant
Madame	CHEMINANT	TIENVROT	Valérie	Déléguée suppléante
Monsieur	HERVE		Hubert	Délégué suppléant

M. le maire rappelle l'objet de la séance qui est l'élection des délégués en vue des élections sénatoriales.

Le maire indique que doivent être élus 3 délégué(s) et 3 suppléants.

***c) Élection des délégués* titulaires**

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 13
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 13

Ont obtenu :

Envoyé en préfecture le 05/06/2026
Reçu en préfecture le 09/06/2026
Publié le
ID : 035-213502156-20260605-086_05062026-DE

- ***liste A*** Mme CHEREL: 13 voix

La ***liste A*** Mme CHEREL obtient : 3 sièges
Ainsi, les 3 sièges ont été attribués.

M. le maire proclame les résultats définitifs :

Liste A Mme CHEREL : 3 sièges

d) <u>Élection des délégués suppléants</u>

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins :13
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 13

Ont obtenu :

- ***liste A Mme CHEREL*** : 13 voix

La ***liste A Mme CHEREL*** obtient : 3 sièges
Ainsi, les 3 sièges ont été attribués.

M. le maire proclame les résultats définitifs :

Liste A Mme CHEREL : 3 sièges

Le Maire ou son représentant, certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Rennes dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État

Le Maire, Hervé GUILLARD

Hervé GUILLARD

Signature numérique de Hervé GUILLARD
Date : 2026.06.05 19:56:26 +02'00'

MAIRIE DE PARIGNÉ (I. et V.)